

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM S.A** » s'est réunie le 17 juin 2025 à 10 heures au siège social de la CTM.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ainsi elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, décide la distribution d'un **dividende de 25 (vingt-cinq) Dirhams par action**, au titre de l'exercice 2024, qui sera mis en paiement à partir du 29 septembre 2025, auprès de BANK OF AFRICA.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 27 mars 2025 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.

